



# COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE VAUCLUSE

## VAUCLUSE TOUR DRESSAGE 2022

### CIRCUIT DEPARTEMENTAL

#### CAHIER DES CHARGES

- 1) Divisions et indices :
  - Poney A , Poney 4 , Poney 3, Poney 2, Poney 1 et Poney Elite
  - Club 4, Club 3, Club 2, Club 1 et Club Elite
  - Le coefficient 2 est uniquement affecté aux l'épreuves de type Grand Prix
  - Limitation interdite
  
- 2) Nombre d'étapes :
  - 5 étapes coeff 2 maximum par département
  - 1 épreuve coefficientée par indice par étape
  - Les championnats départementaux ou interdépartementaux sont comptabilisés comme une étape
  
- 3) Intervalle entre chaque étape : minimum 2 semaines
  
- 4) Un classement FFE est établi sur les étapes du département
  
- 5) Les 5 meilleurs résultats de chaque cavalier seront retenus
  
- 6) Les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers qu'ils appartiennent ou non au département concerné, les épreuves seront comptabilisées pour la qualification au Generali Open de France. Le coefficient 2 sera attribué dans la limite de 5 étapes par cavalier (donc même ceux hors département d'appartenance). Pour le Championnat de France des départements 2020, la domiciliation sportive du cavalier est déterminée par l'engaguer du 1<sup>er</sup> engagement sur un circuit.
  
- 7) Pour les cavaliers les tranches d'âges règlementaires des championnats doivent être respectées  
(exemple : 10 ans maximum dans l'année pour engager en CSO Poney A1)
  
- 8) Récompenses : plaques et flots du département
  
- 9) Exigences :
  - Juge Candidat national
  
- 10) le CDE procède à la labellisation des étapes avant l'ouverture aux engagements du concours  
Seuls les types d'épreuves Grand Prix peuvent être labellisées circuit départemental